

**Monsieur le Président de la
République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS**

Nogent-sur-Marne, le 6 juin 2019
N.Réf. : CAB/JJPM/JT/2019/28
Objet : La Métropole du Grand Paris et les inégalités sociales

Monsieur le Président,

A la lecture de l'article « Les inégalités se creusent en région parisienne » paru dans *Le Monde* le mardi 4 juin 2019, on ne peut plus au plan social accepter la part du feu lorsque le feu prend plus que sa part !

Le processus de métropolisation a pris de l'ampleur au plan économique sans encadrement socio-culturel. Conscients d'un désastre annoncé, nous nous sommes mobilisés dès 2002 (Paris et quelques communes de la petite couronne) pour créer au sein de la Conférence Métropolitaine naissante une dynamique collective sur deux axes prioritaires :

- Le logement ;
- La réduction des inégalités sociales et territoriales.

Force est de constater que notre organisation institutionnelle (qui fut complexifiée par la loi NOTRe) a été incapable depuis 18 ans de créer les conditions pour faire évoluer une situation qui reste le talon d'Achille de la région « la plus riche de France » ! La spirale infernale des inégalités, pire encore la paupérisation de nombreux quartiers sont plus que jamais présents. Malgré la politique de la ville, nous constatons une accélération de la dégradation du niveau de vie : « les zones les plus pauvres sont en train de sombrer ! ».

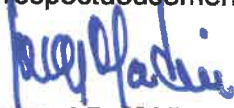
Les maires, qui sont en première ligne, proposent face aux imperfections de la loi NOTRe (qui privilégie pour 2020 une gouvernance centralisée sur un territoire de 7 millions d'habitants) une organisation polycentrique s'appuyant sur 12 Territoires, véritables coopératives de villes (EPCI). C'est bien d'une grande proximité dont nous avons besoin pour, au plus près des habitants, se soucier des objectifs qui avaient été retenus comme prioritaires en 2002 ... A la lumière de l'étude de l'IAU, ils restent encore plus prégnants. Les inégalités se sont creusées depuis plus de 15 ans. Si l'organisation territoriale actuelle avait été efficace, cela se saurait.

C'est bien d'une approche décentralisée au sein des EPT, confirmés dans leur statut d'EPCI, et d'un Pôle Métropolitain (syndicat mixte composé des territoires, de la région et des trois départements) dont le rôle serait la coordination des actions des intercommunalités et surtout la prise en charge de la lutte contre les inégalités dans une approche péréquative permise par un Fonds d'intervention stratégique, alimenté par un pourcentage prélevé sur les fiscalités économiques (CVAE/CFE) des territoires.

Monsieur le Président, il est urgent d'agir avant les élections municipales, sinon en 2020 avec l'application de la loi NOTRe, le travail qui se fait dans les territoires sera balayé par une recentralisation qui ne fera qu'accentuer les handicaps de la gouvernance inefficace et compliquée actuelle. L'étude de l'IAU lance un cri d'alerte ... et les élus que nous sommes (Maires, Présidents de Territoires ...), rééditent leur appel pour que le gouvernement et le législateur **modifient la loi NOTRe dans le sens d'une gestion décentralisée et polycentrique**, en rapprochant la gouvernance des citoyens, qui, avec leurs élus, sont prêts à relever le défi du logement et de la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Faire disparaître les EPT/EPCI en 2020, c'est affaiblir les communes et handicaper la dynamique métropolitaine. Force est de constater que les organisations sociales, économiques et démocratiques doivent nécessairement être modifiées. La gouvernance efficace que nous souhaitons devrait être la conséquence de la redéfinition de l'équilibre entre autonomie et dépendance. A l'inverse, nous allons aujourd'hui vers une certaine autarcie alors qu'il faudrait privilégier, dans une régulation adaptée, le développement local des ressources et la mixité sociale dans le cadre d'un pacte social adapté à la situation atypique de l'Île-de-France.

Bien respectueusement,



Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Président du Territoire ParisEstMarneBois

Nota : les Présidents des Territoires restent dans l'attente d'un échange avec vous.